



Commune de  
1358 Valeyres-sous-Rances

Valeyres-sous-Rances, le 10 novembre 2021

Au Conseil général  
de et à  
1358 Valeyres-sous-Rances

**Annexe au préavis no 3/21 relative au budget de l'année 2022**

**I. Commentaires sur les sections du compte de fonctionnement**

**1. ADMINISTRATION GENERALE**

**110 Administration**

**110.301.00 Salaire du personnel (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	170'000.-
Augmentation	CHF	5'000.-
Au budget 2022	CHF	175'000.-

Cette augmentation est liée à la hausse contractuelle des collaborateurs communaux. Dès lors, l'AVS et la caisse de pension suivent cette évolution. L'AVS est aussi retenue sur le salaire du syndic et des municipaux.

**110.311.00 Achat mobilier et matériel de bureau (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	200.-
Augmentation	CHF	4'800.-
Au budget 2022	CHF	5'000.-

Ce montant de CHF 5'000.- comprend l'achat d'une nouvelle table et de 6 chaises pour la salle de Municipalité, ainsi qu'une table ronde pour le bureau communal.

### **110.318.00 Honoraires, prestations de service, frais OP (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	20'000.-
Augmentation	CHF	10'000.-
Au budget 2022	CHF	30'000.-

Cette augmentation est due à la hausse des mises à l'enquêtes.

Ce compte comprend entre autres des frais de mise aux poursuites, les facture du bureau Ribt (Réseau intercommunal des bureaux techniques), les frais du bureau Daenzer, ainsi que la fiduciaire.

### **110.318.03 Frais informatique (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	8'000.-
Augmentation	CHF	12'000.-
Au budget 2022	CHF	20'000.-

Cette augmentation est liée à l'installation d'un cloud, l'achat de logiciels et matériels informatiques, afin d'améliorer la sécurité. De plus, l'ordinateur portable sera remplacé.

### **110.431.00 Recettes diverses (permis de construction + autorisation) (compte de produit)**

Au budget 2021 adopté	CHF	6'000.-
Augmentation	CHF	4'000.-
Au budget 2022	CHF	10'000.-

Cette hausse est due car le nombre de permis de construire est en augmentation.

### **110.435.00 Facturations diverses à des tiers (compte de produit)**

Au budget 2021 adopté	CHF	1'700.-
Augmentation	CHF	800.-
Au budget 2022	CHF	2'500.-

Cette hausse est due à l'augmentation du nombre de permis de construire. Ce compte comprend la refacturation du bureau Ribt (Réseau intercommunal des bureaux techniques) et les amendes.

## **180 Transports publics**

### **180.352.00 Etat de Vaud, participation aux lignes régionales (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	41'200.-
Augmentation	CHF	7'564.-
Au budget 2022	CHF	48'764.-

Cette augmentation correspond à la projection de notre participation aux lignes régionales Orbe et région.

## **2. FINANCES**

### **210 Impôts**

Au budget 2021 adopté	CHF	1'446'800.-
Augmentation	CHF	69'000.-
Au budget 2022	CHF	1'515'800.-

La somme de CHF 1'150'000.- d'impôt sur le revenu + prestations en capital PP (Personne Physique) a été calculée selon l'arrêté des encaissements d'impôts au 30.09.2021 et en suivant les recommandations de l'ACI (Administration cantonale des impôts). De plus, cette augmentation tient compte de l'acceptation du préavis 2/21 « Arrêté d'imposition 2022 » du 13 octobre 2021. Taux d'imposition 71%.

#### **210.451.00 Compensation RFFA (Régime fiscal et financement de l'AVS) (compte de produit)**

Au budget 2021 adopté	CHF	0.-
Augmentation	CHF	3'000.-
Au budget 2022	CHF	3'000.-

Ce montant correspond à la compensation financière accordée par l'état pour atténuer les effets de la RFFA.

### **220 Finances**

#### **Péréquation directe horizontale**

Par prudence, nous avons conservé les mêmes montants que sur le budget 2021. L'alimentation du fonds de péréquation s'élève à CHF 400'000.- et le retour de ce même fonds est de CHF 220'000.-, soit un solde négatif de CHF 180'000.-. Les retours prévus sont de CHF 90'000.- pour les transports et CHF 18'500.- pour les forêts. Ces montants sont indicatifs et loin d'être précis. De plus, nous ne connaissons pas ce que la Covid aura comme répercussion sur les communes et sur la répartition sur ces dernières.

## **3. DOMAINES ET BATIMENTS**

### **310 Terrains**

#### **310.314.01 Entretien & curage des collecteurs (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	2'000.-
Augmentation	CHF	3'000.-
Au budget 2022	CHF	5'000.-

L'entretien régulier des collecteurs est renforcé.

#### **310.318.01 Honoraires PGA (révision plan de zones) (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	20'000.-
Augmentation	CHF	5'000.-
Au budget 2022	CHF	25'000.-

Le fonds de réserve 310.480.01 « révision plan des Zones » est épuisé depuis cette année (2021).

### **310.435.00      Exploitation gravière (compte de produit)**

Au budget 2021 adopté	CHF	20'000.-
Diminution	CHF	20'000.-
Au budget 2022	CHF	0.-

La diminution est la conséquence de la suspension de la facturation pour l'exploitation de la gravière par Cand-Landi. Actuellement, la Commune a perçu CHF 70'000.- en trop.

### **320 Forêts**

#### **320.314.02      Exploitation, façonnage, débardage (compte de charge)**

#### **320.444.00      Subventions diverses Etat de Vaud (compte de produit)**

##### 320.314.02

Au budget 2021 adopté	CHF	17000.-
Diminution	CHF	7'000.-
Au budget 2022	CHF	10'000.-

##### 320.444.00

Au budget 2021 adopté	CHF	15'000.-
Diminution	CHF	15'000.-
Au budget 2022	CHF	0.-

Les subsides sont versés directement au triage. La Commune ne paie que le solde.

#### **320.314.04      Projet lisières (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	8'000.-
Augmentation	CHF	0.-
Au budget 2022	CHF	8'000.-

Le projet d'entretien des lisières favorisant la Biodiversité a débuté en 2021 et se poursuit en 2022.

#### **320.435.00      Ventes de bois (service et feu) (compte de produit)**

Au budget 2021 adopté	CHF	5'000.-
Augmentation	CHF	5'000.-
Au budget 2022	CHF	10'000.-

Cette augmentation est liée à la hausse des ventes de bois de feu et la prime sur la fabrication des plaquettes.

#### **320.436.00      Remboursements de tiers (compte de produit)**

Au budget 2021 adopté	CHF	0.-
Augmentation	CHF	1'000.-
Au budget 2022	CHF	1'000.-

Ce compte comprend les produits de l'exploitation forestière et le remboursement du carburant.

## 35 Bâtiments

### 352 Grande Salle

#### 352.314.01 Entretien du bâtiment + installations fixes (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	9'000.-
Augmentation	CHF	36'000.-
Au budget 2022	CHF	45'000.-

Cette augmentation est liée aux rénovations urgentes prévues. A savoir : étanchéité de la toiture plate CHF 30'000.-, installation d'un portail métallique CHF 3'000, remplacement de la porte de secours de la Salle des sociétés CHF 3'500.-, réfection de la porte d'entrée CHF 5'000.-, CHF 3'500 pour les divers imprévus.

#### 352.427.00 Locations grande salle (compte de produit)

Au budget 2021 adopté	CHF	12'000.-
Diminution	CHF	2'000.-
Au budget 2022	CHF	10'000.-

La pandémie n'étant pas terminée, nous restons prudents quant aux encaissements de locations.

#### 352.480.00 Prélèv.s/fds de réserve "travaux futurs" (compte de produit)

Pour financer les travaux prévus, un prélèvement de CHF 36'500.- s'effectuera sur le fonds de réserve.

### 353 Collège

#### 353.312.00 Electricité et chauffage (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	10'000.-
Augmentation	CHF	3'000.-
Au budget 2022	CHF	13'000.-

Cette hausse est liée à l'augmentation du prix du gaz.

#### 353.314.00 Entretien du bâtiment (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	5'600.-
Augmentation	CHF	20'400.-
Au budget 2022	CHF	26'000.-

Cette augmentation est liée aux rénovations prévues. A savoir : pose d'un garde-corps à l'entrée du bureau communal CHF 3'000.-, remplacement de deux fenêtres CHF 1'500.-, réfection de la cour d'école CHF 20'000.-. Le reste du montant est composé du contrat d'entretien de la cloche CHF 600.- et pour les entretiens courants.

### **353.314.01 Entretien appartements (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.-
Augmentation	CHF	1'000.-
Au budget 2022	CHF	2'000.-

Cette augmentation est liée à la rénovation du sol d'une chambre.

### **353.314.02 Entretien des classes (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.-
Augmentation	CHF	11'000.-
Au budget 2022	CHF	12'000.-

Cette augmentation est liée à la pose de l'équipement électrique pour les tableaux tactiles CHF 11'000.-. Le solde est prévu pour des entretiens courants.

### **353.480.00 Prélèv.s/fds de réserve "travaux futurs"(compte de produit)**

Pour financer la réfection de la cour d'école, un prélèvement de CHF 20'000.- s'effectuera sur le fonds de réserve (compte 353.314.00).

## **354 Eglise**

### **354.312.00 Electricité et chauffage (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	3'500.-
Diminution	CHF	1'500.-
Au budget 2022	CHF	2'000.-

Cette baisse est liée à la diminution du nombre de culte en l'absence d'un pasteur titulaire dans la paroisse.

### **354.313.00 Achat fournitures, produit d'entretien (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	300.-
Augmentation	CHF	5'000.-
Au budget 2022	CHF	5'300.-

Cette augmentation correspond au remplacement de l'étoile en bois par une en alu soit CHF 5'000.-. Le solde correspond aux fournitures et produits courants CHF 300.-.

### **354.480.00 Prélèvement s/fds de réserve "église" (compte de produit)**

Afin de financer une partie de l'étoile en alu, le solde du fonds de réserve « église » CHF 1'180.- sera prélevé.

## 357 Hangar

### 357.314.00 Entretien hangar (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	0.-
Augmentation	CHF	500.-
Au budget 2022	CHF	500.-

Cette augmentation est liée à la réfection de la porte de service CHF 500.-.

## 358 La Vieille Auberge

### 358.314.02 Entretien du bâtiment (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	174'800.-
Diminution	CHF	108'800.-
Au budget 2022	CHF	66'000.-

Ce montant comprend CHF 3'000.- pour l'entretien courant, CHF 15'000.- pour l'adaptation de la chaudière (changement du brûleur, obligation de passer à l'éco fuel en 2022), pour la séparation des consommations des charges CHF 3'000.-. De plus, la création des vestiaires prévue en 2021 a pris du retard. Le solde du coût de ces travaux doit être reporté en 2022 soit CHF 45'000.-.

### 358.319.00 Taxes ECA (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	2'100.-
Augmentation	CHF	400.-
Au budget 2022	CHF	2'500.-

Cette augmentation est due aux créations de l'UAPE et des vestiaires.

### 358.480.07 Prélèv.s/fds de réserve "travaux futurs" (compte de produit)

Pour financer la rénovation des vestiaires, un prélèvement de CHF 60'000.- s'effectuera sur le fonds de réserve.

## 4. TRAVAUX

### 430 Routes

#### 430.311.01 Véhicules (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	0.-
Augmentation	CHF	15'000.-
Au budget 2022	CHF	15'000.-

Cette augmentation est liée à l'achat d'une nouvelle saleuse.

#### **430.312.00 Eclairage public, Romande Energie (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	6'000.-
Augmentation	CHF	1'200.-
Au budget 2022	CHF	7'200.-

Cette augmentation est liée à l'augmentation du prix de l'électricité.

#### **430.314.02 Entretien et réfection des routes (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	40'000.-
Augmentation	CHF	0.-
Au budget 2022	CHF	40'000.-

Cette dépense est prévue pour le surfacage de la route d'Orbe et la réfection des tranchées.

#### **430.314.03 Entretien signalisation routière (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.-
Augmentation	CHF	3'000.-
Au budget 2022	CHF	4'000.-

Cette augmentation est liée au changement de quelques écriteaux de signalisation dans le village et pour favoriser la mobilité douce en direction d'Orbe.

#### **430.480.01 Prélèvement s/fds de réserve routes (compte de produit)**

Pour financer le surfacage de la route d'Orbe (compte 430.314.02), un prélèvement de CHF 40'000.- sera effectué.

### **440 Parcs, promenades, cimetière**

#### **440.311.00 Achat matériel, divers équipements (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	2'000.-
Augmentation	CHF	4'500.-
Au budget 2022	CHF	6'500.-

Cette augmentation est liée à l'achat d'un bac à fleurs avec banc pour la place du village de CHF 4'500.- Le solde concerne l'achat de matériel courant.

#### **440.314.00 Entretien fontaines, parcs, cimetière (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	6'000.-
Augmentation	CHF	1'000.-
Au budget 2022	CHF	7'000.-

Cette augmentation est due au changement de la fontaine pour la route de Champs Thélin CHF 6'000.- Le solde concerne l'entretien courant.

## **451 Ordures ménagères**

### **451.301.00 Salaires (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	7'900.-
Augmentation	CHF	4'100.-
Au budget 2022	CHF	12'000.-

Cette augmentation est liée à l'adaptation de la présence des surveillants durant l'ouverture de la déchetterie (2 collaborateurs pour un taux de 150 %, soit CHF 12'000.-.)

### **451.311.00 Achat de matériel (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	500.-
Augmentation	CHF	1'500.-
Au budget 2022	CHF	2'000.-

Cette augmentation est liée à l'achat de récipients adaptés à la collecte des déchets (collecteurs pour piles, néons etc.).

### **451.318.00 Enlèvement des ordures ménagères (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	58'000.-
Augmentation	CHF	2'500.-
Au budget 2022	CHF	60'500.-

Les frais STRID, Cottens, Valebin etc. pour l'enlèvement et l'élimination des déchets urbains devraient s'élever à CHF 60'500.-.

### **451.434.01 Taxes forfaitaires (compte de produit)**

Au budget 2021 adopté	CHF	34'000.-
Augmentation	CHF	1'000.-
Au budget 2022	CHF	35'000.-

Cette augmentation est liée à l'augmentation de la taxe forfaire à CHF 65.- par habitant. (2021, CHF 60.-)

### **451.434.02 Taxes pondérales (compte de produit)**

Au budget 2021 adopté	CHF	25'000.-
Augmentation	CHF	3'000.-
Au budget 2022	CHF	28'000.-

Cette augmentation est liée à l'augmentation de la taxe pondérale à CHF 0.65 par kilo. (2021, CHF 0.60 par kilo)

## **460 Réseau d'égouts et d'épuration**

### **460.314.01 Curage des collecteurs (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	0.-
Augmentation	CHF	5'000.-
Au budget 2022	CHF	5'000.-

L'entretien régulier des collecteurs est renforcé.

### **460.318.00 Prestations de service honoraires + PGEE (Plan Généraux d'Evacuation des Eaux) (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	2'000.-
Diminution	CHF	2'000.-
Au budget 2022	CHF	0.-

Depuis 2016, ce compte ne comporte aucune écriture.

### **460.352.00 Part à l'association – AIVM (Association intercommunale du Vallon du Mujon) (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	98'500.-
Diminution	CHF	3'000.-
Au budget 2022	CHF	95'500.-

Cette augmentation est due à la hausse de la taxe à CHF 155.- par habitant, y compris pour les micropolluants (2021, CHF 145.-/ par habitant).

## **5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

### **510 et 520 Enseignement primaire et secondaire (comptes de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	338'700.-
Diminution	CHF	33'899.-
Au budget 2022	CHF	304'801.-

Cette diminution est due à la baisse des élèves scolarisés (90 en 2022 et 101 en 2021). Les charges scolaires 2022 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles primaires et secondaires. Ces charges devraient s'élever à CHF 152'300.- pour le primaire et CHF 82'200.- pour le niveau secondaire. La participation aux frais de transport est de CHF 70'301.- pour les deux cycles.

### **580 Temple et cultes**

#### **580.301.00 Salaire organiste (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	2'500.-
Diminution	CHF	500.-
Au budget 2022	CHF	2'000.-

Cette baisse est liée à la diminution du nombre de culte en l'absence d'un pasteur titulaire dans la paroisse.

## 6. POLICE

### 630 Police Sanitaire

**630.352.04 Incinération déchets carnés + insp. Alimentait (compte de charge)**

**630.435.00 Facturation diverses à des tiers (compte de produit)**

#### 630.352.04

Au budget 2021 adopté	CHF	8'000.-
Diminution	CHF	8'000.-
Au budget 2022	CHF	0.-

#### 630.435.00

Au budget 2021 adopté	CHF	7'000.-
Diminution	CHF	7'000.-
Au budget 2022	CHF	0.-

Ces diminutions sont la conséquence de ne plus participer à l'incinération des déchets carnés.

### 650 Défense contre l'incendie

**650.314.00 Entretien réseau et matériel (Sicli) + BH**

Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.-
Augmentation	CHF	2'000.-
Au budget 2022	CHF	3'000.-

Cette augmentation est liée à la révision de deux bornes hydrantes.

**650.318.09 Frais divers : manifestations et ensevelissements (compte charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	500.-
Augmentation	CHF	500.-
Au budget 2022	CHF	1'000.-

Cette augmentation correspond à la réalité des comptes passés.

**650.352.00 Part au Centre de renfort (compte de charge)**

Au budget 2021 adopté	CHF	16'700.-
Augmentation	CHF	3'580.-
Au budget 2022	CHF	20'280.-

Notre participation Service Défense Incendie et Secours de la Plaine de l'Orbe (SDISPO) passe de CHF 26.95/par habitant (2021) à **CHF 30.20**/par habitant (2022).

## 660 Protection civile

### 660.351.00 Parts au canton (ORPC) (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	11'200.-
Augmentation	CHF	300.-
Au budget 2022	CHF	11'500.-

Notre participation ORPC (Organisation régionale de Protection civile) évolue de CHF 18.08 /par habitant (2021) à CHF 18.32/par habitant (2022).

## 7. SECURITE SOCIALE

### 710 Service social

#### 710.351.04 AJOVAL (Accueil de jour des enfants) (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	134'900.-
Diminution	CHF	17'900.-
Au budget 2022	CHF	117'000.-

Cette diminution est liée à la baisse prévue de fréquentation des enfants de notre commune.

#### 710.351.05 UAPE Unité d'accueil pour écoliers (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	25'000.-
Augmentation	CHF	35'000.-
Au budget 2022	CHF	60'000.-

Cette augmentation correspond à la garantie de déficit de la commune.

#### 710.480.00 Prélèvement sur fonds de réserve UAPE (compte de produit)

Au budget 2021 adopté	CHF	0.-
Augmentation	CHF	30'400.-
Au budget 2022	CHF	30'400.-

Ce montant correspond au solde du subside obtenu lors de la création de l'UAPE « les Renardeaux ». Le montant non utilisé en 2021 sera porté sur le compte 710.380.01 fonds de réserve UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) et utilisé en 2022.

#### 720.351.00 Etat de Vaud - Facture sociale

Au budget 2021 adopté	CHF	365'600.-
Diminution	CHF	25'600.-
Au budget 2022	CHF	340'000.-

Cette diminution correspond à la projection fournie par le canton.

## 8. SERVICES INDUSTRIELS

### 810 Service des eaux

#### 810.312.01 Achat et consommation d'eau (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	58'500.-
Augmentation	CHF	17'500.-
Au budget 2022	CHF	76'000.-

Cette augmentation est liée à différents travaux prévus pour 2022 (voir préavis SIAERV).

#### 810.314.00 Entretien des raccordements & extension du réseau d'eau de pluie (compte de charge)

##### 810.314.01 Entretien des raccordements & extension du réseau eau claire (compte de charge)

Au budget 2021 adopté	CHF	5'000.-
Augmentation	CHF	5'000.-
Au budget 2022	CHF	10'000.-

L'entretien régulier des collecteurs est renforcé.

##### 810.480.09 Prélèvement fonds de réserve eau (compte de produit)

Au budget 2021 adopté	CHF	0.-
Augmentation	CHF	16'300.-
Au budget 2022	CHF	16'300.-

Cette augmentation est liée au prélèvement de CHF 16'300 afin d'équilibrer les comptes 810 Service des eaux. (Loi sur la distribution de l'eau, LDE, art. 14 ch. 4 et 5)

### III. Commentaires sur les sections du compte d'investissements

L'excédent budgétaire de CHF 12'390.- correspond à la volonté de la municipalité de présenter des comptes équilibrés.

Un montant de CHF 204'380.- sur les fonds de réserve ont été prélevés. Il est entièrement couvert par la trésorerie courante.

*Municipale responsable : Anne Baumann*

